#### DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DE MOMERSTROFF Séance ordinaire du jeudi 23 mai 2024 à 19h00

#### 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE REUNION DU 15 AVRIL 2024

Le procès-verbal de la séance du 15 avril 2024 est lu et adopté.

## 2 – <u>PROGRAMME FONCIER ALLEE DE LA LOUVIERE – ACHAT PARCELLES SISES SECTION 1 N° 207 ET 266</u>

M. le Maire rappelle au conseil municipal l'opportunité d'achat d'une maison en ruine Allée de la Louvière. Le bâtiment sera à démolir et la parcelle à viabiliser pour revente. Ce projet permettra la mise en valeur d'une « dent creuse », l'embellissement du cadre de vie du village et sera une opportunité à la venue de nouveaux habitants. Les fonds sont prévus au budget primitif 2024, opération 67, à hauteur de 65 000 € (cf. délibération du conseil municipal en date du 15 avril 2024).

Il informe le conseil municipal des offres ou devis parvenus en mairie. Le détail prévisionnel s'établit comme suit :

• Achat du bien : 25 000 €

• Frais de notaire (SCP Dauphin): 1 600 €

• Diagnostics amiante – plomb (Sté BatiDiagnostic): 297 €

Après démolition, viabilisation et aménagements, le terrain sera proposé à la vente.

Après discussion, le conseil municipal :

- décide l'achat des parcelles selon prix proposé, frais de notaire et diagnostics à charge de la commune ;
- autorise M. le Maire à signer tous documents y afférents.

# 3 – <u>DECISION DU MAIRE N° 2/2024 – DEGÂTS PARATONNERRE, HORLOGE + CLOCHES EGLISE ET ECLAIRAGE EXTERIEUR ABORDS EGLISE</u>

M. le Maire informe le conseil municipal de l'encaissement d'une indemnité de sinistre (acompte) de 20 371,39 € € au titre de réparation des dégâts causés par la foudre, en août 2023, à l'église et ses abords : paratonnerre, horloge et cloches, éclairage extérieur (cf. décision du Maire n° 2 du 16 avril 2024). Le solde d'indemnisation sera versé sur présentation de la facture.

Les estimations TTC de travaux à réaliser sont les suivantes :

- Paratonnerre : devis de la Sté Alsacienne de Paratonnerre du 14/05/24 de 16 200 €;
- Horloge et cloches : devis de la Sté André Voegelé du 04/09/23 de 5 896,80 € ;
- Eclairage extérieur : devis de la Sté LORELEC du 19/10/23 de 16 008 €.

Le conseil municipal décide à l'unanimité la réalisation des travaux selon devis et autorise le Maire à signer tout document relatif à la présente affaire.

Les fonds (40 000 €) sont prévus au budget primitif 2024 (opération 66).

## 4 – <u>COMMEMORATION DES 80 ANS DE LA LIBERATION DE MOMERSTROFF</u> (NOVEMBRE 2024)

M. le Maire donne la parole à M. le 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire qui présente au conseil municipal le projet de commémoration de la Libération de Momerstroff qui se déroulera du 14 au 26 novembre 2024 en divers points de la commune ainsi qu'au cimetière militaire américain de Saint-Avold.

Le total des charges s'élèverait à 11 059,60 € répartis comme suit :

- Prestations de services : 1 300 € (devis du 14 /04/2024 de 300 € de l'Association pour la Conservation de la Mémoire de la Moselle en 1939-1945 + devis du Club Lorrain de Véhicules Militaria Alliés de 1 000 €)
- Achat de matières et fournitures : 6 745,60 € (devis EARL THOMAS du 18 /04/2024 de 3 300 € + devis Sté Le Pressoir du 24/04/2024 de 1 260,60 € + devis Sté Le Fournil Boulageois du 21/04/2024 de 1 910 € + devis SARL AMF « Les Macarons de Boulay » du 19/04/2024 de 275 €).
- Rémunération intermédiaires et honoraires : 150 € (devis du 16/04/2024 conférence de M. Philippe WILMOUTH, Docteur en Histoire)
- Publicité, publication : 2 864 € (devis Sté ImprimCom'Est du 22/04/2024))

Le conseil municipal, après discussion et à l'unanimité:

- décide la tenue de manifestations du 14 au 26 novembre 2024 afin de commémorer le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération du village, ce au travers de différents « temps forts » oscillant entre évènements pédagogiques (exposition, conférence) et évènements de commémoration (journée commémorative et parrainage de la tombe du soldat américain, Walter BRUNKO, décédé dans l'école de Momerstroff;
- sollicite une subvention du Département de la Moselle d'un montant de 5 000 € dans le cadre des commémorations « Moselle libérée (1944 1945) ».

Les fonds sont prévus au budget primitif 2024.

Le Maire, Bernard COLBUS

